

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : **Transports publics quasi-gratuit**
Initiant·e·x·s: Loris Socchi

Le postulat propose de rendre accessible financièrement les transports publics dans une optique de justice sociale et écologique.

Quand on parle de plan climat et de ville sans voiture une des premières mesures à mettre en place, si ce n'est pas la première, ce sont évidemment des transports publics accessibles. Le prix pour les déplacements motorisés, dans notre ville et en Suisse, est trop élevé. Surtout que celui-ci augmente nettement lorsque l'on souhaite se déplacer de manière écologique.

Pourtant, quand on parle du droit à un environnement sain ou celui d'avoir accès à des services publics de qualité, on se demande vraiment pourquoi on paye autant cher. Un service public comme les transports publics ne devrait déjà pas à cause de son coût financier être une barrière à de nombreuses personnes, aucun autre service public n'est autant précarisant que le transport. Puis, secondement, être écologique ne devrait pas être contraint par des réalités financières, malheureusement c'est le cas dans beaucoup de domaines, mais cela n'est absolument pas sensé lorsque la pollution est globale et touche tout le monde, le combat écologique n'est pas individuel mais sociétal.

Pour des services publics accessibles à la population, et pour une protection de l'environnement, les transports publics devraient être gratuits.

Vers une ville sans voiture :

Le transport représente un tiers des émissions de GES direct en Suisse actuellement. Et nous avons pu apprendre cette année qu'empêcher un réchauffement climatique de + de 1,5°C n'était désormais plus possible. Ne pas dépasser un réchauffement de + de 1,5°C, c'était l'objectif que s'était fixé la majorité des pays du monde en 2015 en signant l'Accord de Paris sur le climat. La Suisse étant signataire, elle s'est pourvue d'un plan climat dont l'objectif est de réduire à zéro les émissions de GES, et ainsi l'ont fait également le canton de Vaud et la ville de Lausanne. Hors cet objectif est déjà probablement raté, surtout que les objectifs intermédiaires, par exemple de ne plus avoir d'émissions directes liées à la mobilité à Lausanne d'ici à 2030, sont loin d'être atteints.

La municipalité souhaite déjà une ville sans voiture, mais ne se met pas au défi de réaliser cet objectif.

Rappelons aussi que le trafic routier occupe la majorité de l'espace public et rend les automobilistes extrêmement agressif·e·x·s. Pour la population, une ville sans voiture améliorerait sa qualité de vie, sa santé (psychique et physique) et son appréciation de l'espace public.

Évidemment pour créer une société plus écologique c'est tout l'aménagement du territoire qui doit être repensé et qui doit nécessairement être remodelé, pour que son logement soit proche de son travail et de ses activités (loisirs et sociales).

Dunkerque (France), Luxembourg, Tallinn (Estonie) sont des villes qui ont instauré les transport public gratuit et (tout comme d'autres villes qui ont largement réduit le coût des transports publics) ont pu en tirer des grands avantages pour leurs économies, pour leurs populations et pour l'écologie.

Plusieurs cantons et villes de Suisse Romande avaient commencé (voir fini) des initiatives pour les transports publics gratuits avec un soutien conséquent de la population, avant de se voir empêcher par le Tribunal Fédéral une telle réforme sous l'argumentaire que c'était anticonstitutionnelle. Pourtant dans plusieurs villes européennes, les transports publics sont déjà gratuits. Et d'autres mesures parfois sont mises en place dans les villes suisses, comme à Genève les transports publics ont pu être rendus gratuits pour les moins de 25 ans.

Les associations et groupes en faveur du projet de transports publics gratuits, n'ont malgré tout pas baissé les bras et proposent aujourd'hui de demander des transports publics quasi-gratuits.

Par exemple, l'utilisation des autoroutes en Suisse ne coûtent que 40 CHF par année et par voiture, la majeur parti des frais étant pris en charge étatique. Mais, on peut imaginer que les grosses subventions données à l'aménagement routier puissent être offertes à la place à une accessibilité aux transports publics (ou bien par la taxation ou l'imposition sur les entreprises, 25 % de nos déplacements sont effectués pour aller au travail, pourtant les entreprises ne contribuent pas à la hauteur de leur dépendance à nos déplacements). C'est pourquoi ce postulat propose dans cette optique, que l'abonnement annuel aux transports publics ne puisse pas coûter plus cher que 40 CHF comme pour les autoroutes.

Conclusions :

Le présent postulat invite la municipalité à étudier l'opportunité que l'abonnement annuel au transport publics ne coûte pas plus de 40CHF par personne et doit être mis en place avant 2030.

Lausanne, le 18 August 2025

Signataire(s) :

S. Sch. S.